



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers  
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-sept

Le 25 Avril à 18 heures

Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et  
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région  
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,  
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE  
sous la présidence de  
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

### **Etaient présents :**

*. les membres titulaires, ci-après (14):*

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,

M. Gilles DAVID - M. Jacques FAURE –  
M. Jean-Jacques MOUNIER –  
M. Jean PRORIOL – M. Xavier LIOGIER –  
M. Éric PETIT – M. Luc JAMON –  
M. Yves BRAYE – M. Didier ROUCHOUSE –

M. Bernard GALLOT – M. Jacques SURREL –  
M. Jean-Paul DEGACHE – M. Robert CLEMENCON –

*. les délégués titulaires suppléants ci-après (2):*

Mme Marie-France BAZELIS (ayant pouvoir en l'absence de M. Eric DUBOUCHET) –  
Mme Yvette RUARD (ayant pouvoir en l'absence de M. Louis SIMONNET) –

### **Etaient absents excusés (10):**

*. les membres ci-après :*

M. René PASCAL – M. Ludovic GIRE  
M. François BERGER –  
M. Louis SIMONNET – M. Christophe NAVE  
Mme Sylvie BRUNON – M. Patrice MOUNIER

M. Didier USSON – M. Eric DUBOUCHET  
Mme Annick HERITIER – M. Pierre ASTOR  
M. Daniel BILLARD –

—  
Monsieur Jean-Jacques MOUNIER a été élu secrétaire de séance.  
—

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL****N° 2017.04.30****Objet** : Budget général SYMPTTOM : Réalisation d'un emprunt de 460 840 EUROS.**RAPPORT DU PRESIDENT :**

Monsieur le Président expose qu'un emprunt de 460 840 euros est nécessaire au syndicat pour couvrir son programme d'investissements 2017. Après consultation auprès d'établissements bancaires, il apparaît que la proposition la plus avantageuse est celle formulée par le Crédit Agricole Loire Haute-Loire.

Il propose à l'assemblée de souscrire un contrat de prêt à taux fixe, dont les principales caractéristiques et conditions financières sont les suivantes :

- montant : 460 840 euros (quatre cent soixante-huit mille huit cent quarante-neuf euros)
- durée : 5 ans
- taux fixe : 0,54 %
- base de calcul des intérêts : 30/360
- mode d'amortissement : constant
- périodicité : trimestrielle
- Frais de dossier : 460,84 €.

Eu égard à l'exposé ci-avant énoncé,

Le comité syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité sur 16 votants,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à contracter auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire un emprunt de 460 840 €, dans les conditions décrites ci-dessus,
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour signer le contrat de prêt à intervenir avec le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, et pour accepter toutes les clauses qui y seront insérées ainsi que tout document utile à la concrétisation de ce dossier.

--==--

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 25 Avril 2017,

Le Président,

Jean-Paul LYONNET